



Problème classement sans suite

Par **firewall**, le **04/06/2011** à **17:22**

Bonjour,
Je poste sur ce forum pour ma sœur, en effet, il y a quelques temps, suite à une altercation familiale, ma belle sœur a porté plainte contre ma sœur pour "menaces de mort".
Ce qui bien entendu est faux étant donné qu'il n'y a eu aucune menace proférée.
Dans un premier temps, ma sœur a été convoquée à la gendarmerie de la commune de résidence de ma belle sœur.
Déjà je trouve bizarre qu'il l'aient convoqué uniquement par téléphone et non pas par courrier.
Ensuite, pendant l'entretien, ils lui ont fait les photos de face/profil, et même du tatouage qu'elle a en bas du dos. Ce que je trouve limite, étant donné qu'il l'avaient convoquée uniquement pour déposer.
Il y a quelques jours, le même gendarme la contacte pour lui dire que le juge a classé l'affaire sans suite, mais lui demande de se présenter à la gendarmerie pour lui faire des prélèvements ADN et la prise d'empreinte.
Je ne comprends pas cette démarche étant donné qu'il y a eu classement sans suite.
De plus, j'ai l'impression qu'il y a vice de procédure depuis le début, mais je ne suis pas avocat, juste électricien, donc je vous demande un peu d'aide.
Elle a contacté son assurance pour avoir l'aide juridique, mais on souhaiterait avoir plusieurs points de vue.
En vous remerciant par avance pour vos réponses, car là ma sœur est un peu désespérée.
Cordialement.